

اللغوي linguist

An international peer-reviewed quarterly journal specializing in linguistics issued by the Faculty of Arts and Humanities
Mohammed V University of Rabat



Volume (2) - Issue (2)



www.the-linguist.com

ISSN: 2665-7406
E-ISSN: 2737-8586

Volume (2) - Issue (1)

Dépôt Légal: 2019PE0001
ISSN: 2665-7406 (Online)
E-ISSN: 2737-8586 (Print)

E-mail Address

linguist@linguist.ma
linguistflshr@gmail.com

Journal's Website

<https://linguist.ma>



An international peer-reviewed quarterly journal specializing
in linguistics issued by the Faculty of Arts and Humanities
Mohammed V University of Rabat

Managing Director

Pr. Mounir Laila

Dean on the Faculty of Letters and Human Sciences Rabat

Responsible Director and Editor-in- Chief

Pr. Hafid Ismaili Alaoui

Consulting Board

Prof. Ezzeddine Majdoub (Tunisia)	Prof. Michel Zakaria (Lebanon)
Prof. Abderrahmane Boudraa (Morocco)	Prof. Mohamed Ghalim (Morocco)
Prof. Abderrazak Bannour (Tunisia)	Prof. Mohammad Alabd (Egypt)
Prof. Ahmed Alaoui (Morocco)	Prof. Mohammed El Boukri (Morocco)
Prof. Ahmed Moutaouakil (Morocco)	Prof. Mohammed Rahhali (Morocco)
Prof. Hamza Al-Mozainy (Saudi Arabia)	Prof. Mostafa Ghelfane (Morocco)
Prof. Hassan Ali Hamzé (Lebanon/Qatar)	Prof. Murtadha J. Bakir (Iraq)
Prof. Hisham Ibrahim Abdulla Al-Khalifa (Iraq)	Prof. Saad Maslough (Kuwait/Egypt)
Prof. Mbarek Hanoun (Morocco)	Prof. Salah Belaïd (Algeria)

Editorial Team

Ahmiani Otman	EL Alami Abdelkrim
Amrous Nourddine	EL Mendili Soumaya
Azouaghe Soufian	Ettahri Azeddine
Ben Ayad Nohma	Hasbane Redoine
Bendahan Mohamed	Lalaoui Kamal Rachida
Bensoukas Karim	Mounir Laila
Boudhim Zakaria	Naciri Habiba
Derouiche Mohammed	Qaddioui Ouafaa
Eddakamer Mourad	Tahiri Abdellatif

Dépôt Légal: 2019PE0001

ISSN: 2665-7406 (Online)

E-ISSN: 2737-8586 (Print)

The Journal's e-mail
linguist@linguist.ma
linguistflshr@gmail.com

For more information, visit the journal's website
<https://linguist.ma>

RULES OF PUBLISHING

Linguist is:

- A peer-reviewed international scientific quarterly journal specialized in linguistics.
- The journal accepts submissions in Arabic, English, French, Italian, German, Spanish, and Portuguese.
- The journal accepts original research, translations, and reviews, provided that translated studies or books are of significant importance.

Journal Mission:

- Contribute to the dissemination of scholarly linguistic culture.
- Advance linguistic research within Arabic culture.
- Keep up with current linguistic research developments and epistemological shifts.
- Inform researchers and interested readers about the most important publications in the field of linguistics.
- Promote interdisciplinary dialogue by focusing on cross-disciplinary linguistic studies.

Journal Focus:

- Publishes serious research and studies in the field of linguistics.
- Strives to keep up with global developments in linguistic research through translations of studies published in top international linguistic journals.
- Encourages discussion on contemporary linguistic issues.

Specificity and Uniqueness:

- The journal publishes original papers that have not been previously published or submitted elsewhere.
- Submitted materials must relate to linguistics, whether theoretical, applied, or translated research.
- Research must adhere to recognized academic standards.
- Submissions must comply with the publishing guidelines detailed on the journal's website.
- Word count should be between 5,000 and 9,000 words, including appendices.

Conditions for publication

- The journal publishes reviews of recent publications, whether translated into Arabic or not.
- Basic conditions for book reviews include:
 - The book must fall within the journal's scope.
 - Selection of the book must be based on objective criteria: importance, academic value, contribution to knowledge, and benefit of reviewing.
 - The book must have been published within the last five years.
- Reviews must include:
 - Book title, author, chapters, number of pages, publishing house, and publication date.
 - A brief introduction to the author and translator (if applicable).
 - Overview of key elements: objectives, content, sources, methodology, and structure.
 - Thorough analysis of the book's content, highlighting main ideas and themes, using critical tools and comparative methodology.
 - Review length should be between 2,000 and 3,000 words. Reviews up to 4,000 words are accepted if they focus on deep analysis and comparison.

RULES OF PUBLISHING

Citation Style:

- The journal follows the APA (American Psychological Association) 7th edition citation style.
- Full citation guidelines are available on the journal's website or the APA website.

Other requirements for publication:

- If the article is a translation, include the original text with full citation.
- Abstracts in Arabic and English, each between 250 and 300 words.
- A list of 5 to 7 keywords.
- A brief biography of the author (no more than 200 words) in Arabic and English.
- The author's detailed CV.

Publishing Procedure:

- All materials must be submitted via the journal's website (Submit Publication Request).
- Authors will receive confirmation once their submission meets the requirements.
- The journal will notify the author within 10 days whether the submission is formally accepted or rejected and whether it will proceed to peer review.
- Submissions that meet the publishing criteria are sent for blind peer review.
- Authors are informed of the review outcome (acceptance or rejection) within one month of confirmation.
- If rejected, the journal is not obligated to provide reasons.
- If reviewers request revisions, the author will be notified and must make the changes within the specified deadline.
- Authors must ensure their texts are properly edited and proofread according to international academic standards.
- The journal reserves the right to republish the article in any beneficial format, with notification to the author.
- Once a submission is accepted for final publication, it cannot be published elsewhere.
- Authors may republish their work one year after its original publication, with notification to the journal.
- The journal does not offer financial compensation for published materials and does not charge for publication.

Disclaimer:

- Published articles do not reflect the opinion of the journal.
- The author is solely legally responsible for their work.

Submission Emails:

Submit papers via the journal's website (Submit Publication Request):

mail
linguist@linguist.ma
linguistflshr@gmail.com

For more information, visit the journal's website:
<https://linguist.ma>

CONTRIBUTORS TO THIS ISSUE

Prof. Abdulrahman Hassan Albariqi: is a Full Professor of Linguistics in the Department of Arabic language and literature, College of Arts and Humanities Sciences, King Khalid University. Prof Abdulrahman received his PhD degree in Philosophy in Arabic Language and Literature (2011) from King Saud University. His research interests include Linguistics, cognitive linguistics, pragmatics, Argumentation...

Prof. Boudraa Abderrahmane: is a Full Professor of Linguistics and Arabic Language Sciences in the Department of Arabic Language, Faculty of Arts and Humanities, Abdelmalek Essaadi University, Morocco. He holds a PhD in Linguistics from Mohammed V University in Rabat, Morocco, in 1999. His research interests revolve around linguistics, text linguistics and discourse analysis, Arabic language sciences, and lexicography.

Prof. Hassan Ali Hamzé: is a professor in the Department of Arabic Linguistics and Lexicography at the Institute for Graduate Studies in Doha, Qatar, and an emeritus professor at Lyon 2 University in France. He earned a third-cycle doctorate in Islamic Studies from the University of Provence and a State Doctorate in Language Sciences from Lyon 2 University in France. His research focuses on linguistics, lexicology/lexicography, terminology, and translation.

Prof. Hisham Ibrahim Abdullah Al-Khalifa: is an Iraqi researcher and academic, regarded as one of the pioneers in the field of pragmatics and linguistics in the Arab world. He was born in Iraq and completed his postgraduate studies in the United Kingdom. His scholarly contributions focus on modern linguistic theories and linguistic inquiries within the Arab and Islamic heritage. He named his academic project "Establishing the origin rooting", through which he sought to connect modern linguistic theories with their foundations in the Arab and Islamic tradition.

Prof. Mbarek Hanoun: Moroccan academic and researcher specializing in linguistics, phonetics, and translation. He has held academic and administrative positions, including researcher at the Faculty of Arts and Humanities in Fez (1982–1995), professor at Al Akhawayn University in Ifrane (1995–2000), director of the Higher Teachers' School in Meknes (2000–2003), director of the Academy of Souss-Massa-Draa Region (2003–2010), professor at Mohammed V University in Agdal, Rabat (2010–2013), and professor at Qatar University (2013–2020).

CONTRIBUTORS TO THIS ISSUE

Prof. Rachida Lalaoui Kamal: is a Professor of Comparative Arabic Linguistics at the Department of Arabic Language and Literature, Mohammed V University, Faculty of Literature and Human Sciences, Rabat, Morocco. She holds a PhD from the same university and the same faculty. Her research interests revolve around comparative Arabic linguistics (Syntax) and Biological Linguistics (Linguistic Systems, Levels of Linguistic Analysis and Linguistic categories in the Brain - The Language in the brain).

Dr. AbdalRahman Teama Hassan: Modern Linguistics (Cognitive Neuroscience of Language). Department of Arabic, Faculty of Arts and Social Sciences, Sultan Qaboos University, Oman. Faculty of Arts, Cairo University, Egypt. His research major includes interdisciplinary Studies, comprising general Linguistics, Translation, cultural theory, Epistemology, and Qur'anic Studies.

Dr. Hamid Daghoul: Associate Professor of Comparative Arabic Linguistics at the Institute of Studies and Research for Arabization, Mohammed V University, Rabat, Morocco. He holds a Ph.D. from the same university, Faculty of Arts and Humanities. His research interests focus on topics in theoretical linguistics, specifically the levels of lexicology and semantics, cognitive linguistics, and applied linguistics.

Dr. Ihab Mahmoud Ahmed is a lecturer of linguistics and discourse analysis in the Department of Arabic Language at the Faculty of Arts, Ain Shams University, Cairo, Egypt (2007–present). He previously worked as an Assistant Professor of Arabic at Abu Dhabi University – Military Programs (2011–2015), and at the Higher Colleges of Technology in Al Ain – AAMC (2015–2019), in the United Arab Emirates. He earned his PhD in Linguistics from Ain Shams University in 2007. His research interests focus on general linguistics, text linguistics, and critical discourse analysis.

Dr. Otman Ahmiani: Associate Professor of Comparative Arabic Linguistics in the Department of Arabic Language and Literature at Mohammed V University, Faculty of Arts and Humanities, Rabat, Morocco. He holds a Ph.D. from the same university and faculty. His research interests focus on topics in comparative Arabic linguistics and applied linguistics, including language disorders, sign language linguistics for the deaf, and teaching Arabic to non-native speakers.

Peer Reviewers for This Issue

- Ahmiani Otman
- Boulhoch Fatima
- Emad Ahmad Alzabin
- Feth Hicham
- Ghelfane Mostafa
- Hanoun Mbarek
- Lalaoui Kamal Rachida
- Missaoui Khalifa
- Murtadha Jabbar Kadhim
- Taifi Bernoussi Hasbiya
- Teama Hassan AbdalRahman



TABEL OF CONTENTS

Editorial of the Issue

Prof. Laila MOUNIR 10

lexicon and Pragmatics

Prof. Ahmed Moutaouakil 11

The One-Dimensional Saussure

Prof. Mbarek Hanoun 21

Translating Pragmatic Technical Terms Between Wide Use and Accuracy

Prof. Hisham Ibrahim Abdullah Al-Khalifa 52

Modern linguistics and the contrastive approach

Prof. abderrahmane boudraa 82

The Cognitive System between Natural Sciences and Neuroscience

Dr. AbdalRahman Teama Hassan 105

Bilingualism in the brain

Prof. Rachida Lalaoui Kamal..... 118

Compositional Paths and Blending Spaces

Prof. Abdulrahman Hassan Albariqi 140

Lexical Knowledge and the Achievement of Communicative Competence

Dr. Otman Ahmiani & Dr. Hamid Daghouj 176

Mixed Metaphors

Dr. Ihab Mahmoud 197

Les contraintes de la composition dans la nomenclature du dictionnaire

Prof. Hassan Ali HAMZÉ 211

Editorial of the Issue

Prof. Laila MOUNIR 236



LES CONTRAINTES DE LA COMPOSITION DANS LA NOMENCLATURE DU DICTIONNAIRE

Prof. Hassan Ali HAMZÉ

Doha Institute for Graduate Studies – Qatar

Centre de Recherche en Linguistique Appliquée (CeRLA) Univ. Lyon2- France

hassan.hamze@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Cette étude se propose d'examiner le statut de l'unité lexicale dans les dictionnaires français et arabes. Elle insiste sur la différence entre l'unité lexicale et le mot considéré longtemps comme l'unité de classement dans le dictionnaire, et met en lumière les différences entre l'arabe et le français au niveau de la composition, les différents types de composition dans l'entrée du dictionnaire : composés intégrés, en cours d'intégration ou non intégrés, ainsi que le rôle de la graphie dans la détermination des entrées.

Mots-clés: Unité lexicale, entrée, composition, mot composé, dictionnaire, arabe, français.

إكراهات التركيب في مداخل القاموس

أ.د. حسن علي حمزة

معهد الدوحة للدراسات العليا في قطر، وأستاذ فخري بجامعة ليون 2 في فرنسا.

hassan.hamze@hotmail.fr

الملخص

يقوم هذا البحث بالنظر في أحكام الوحدة المعجمية في القواميس العربية والفرنسية، فيسأل الضوء على الفرق بين الوحدة المعجمية والكلمة التي كانت تُعتبر أساس ترتيب مداخل المعجم. وهو يهتم بالتمييز بين العربية والفرنسية في مسألة التركيب، كما يهتم بالتمييز في المداخل المعجمية بين أنواع المركبات: المركب الناجز والمركب الذي في طور الإنجاز، والمركب الذي تنفصل عناصره، وبالذور الذي تقوم به الكتابة في اختيار المداخل المعجمية.

الكلمات المفتاح: الوحدة المعجمية، القاموس، المدخل المعجمي، التركيب، الوحدة المركبة، العربية، الفرنسية.

1. Mot et unité lexicale

1.1. Le mot et le morphème

Le *Kitâb* de Sîbawayhi (m. 180h/796c) qui fonde la tradition grammaticale arabe s'ouvre sur la division tripartite du discours. Ces parties sont, en réalité, des classes de mots (kalim); «les mots, écrit-il, sont un nom, un verbe et une particule qui intervient pour un sens et⁽¹⁾ qui il y a un symbole qui lit les lettres s et t dans tout le texte ni un nom, ni un verbe». (Sîbawayhi, vol. 1, p. 12)

L'unité de classement est le mot⁽²⁾, une notion qui n'a jamais été mise en question dans la tradition grammaticale arabe, ni dans les traditions précédentes indienne et grecque. Partout, le mot semble être considéré comme une réalité linguistique évidente qui ne fait l'objet d'aucun doute. Ce n'est qu'avec De Saussure que cette notion a été remise en cause. Une phrase n'est pas une «combinaison de mots», même si c'est «immédiatement saisissable», dit-il, «et en y réfléchissant un peu, on voit que ce qu'on entend par là est incompatible avec notre notion d'unité concrète». En effet, «il faut chercher l'unité concrète ailleurs que dans le mot» (Saussure, 1985, pp. 147-148).

Pour De Saussure et la linguistique européenne, le morphème serait cette unité concrète. Toutefois, Paul Garde souligne la contradiction des linguistes européens. En théorie, ils adoptent le morphème, notion bien définie. Dans la pratique, ils cherchent le réalisme et l'efficacité. Ils mettent donc «le mot au premier plan, bien qu'on hésite sur sa définition, et le morphème, quoique bien défini, n'est conçu en fait que comme un fragment de mot, qu'on ne décèle qu'en second lieu». (Garde, 1978, p. 9).

(1) L'expression «qui n'est ni un nom, ni un verbe» qualifie le mot (ḥarf), «Particule», et non pas le mot (en exposant) «Sens» qui est plus proche, contrairement à ce qui est répandu dans la littérature sur la question (Hamzé, 2021, pp. 84-86).

(2) Al-Muṭarrizî (m. 610h/1213c) serait le premier à définir le mot dans son *al-Miṣbâḥ* comme étant «toute expression phonique instituée pour indiquer un sens simple» (kull lafẓat dallat 'alâ ma'nâ mufrad bi l-waḍ' fa hiya kalimat). On retrouve cette même définition chez les grammairiens, comme Ibn al-Ḥâjib, al-'Astarâbâdî, Ibn Hišâm (Sinno et al, p. 3897).

Dans le dictionnaire, le problème se pose avec plus d'acuité. Ce sont les mots qui font la nomenclature du dictionnaire. Le morphème ne peut pas servir de base pour le classement des unités du lexique. En effet, il n'a pas toujours une autonomie syntagmatique, il peut être discontinu et il peut prendre des formes très diverses différentes de celle du mot. Pour le classement, le recours au mot, unité de niveau intermédiaire, est inéluctable.

1.2. Le mot et l'unité lexicale

Jusqu'à une date récente, le mot a été considéré comme synonyme de l'unité lexicale. Cette synonymie est encore largement répandue. C'est essentiellement sur la base du mot simple que la macrostructure du dictionnaire est établie. Il est vrai que l'unité lexicale se réduit au mot dans une bonne partie des entrées du dictionnaire, voire dans presque la totalité de la macrostructure. Toutefois, le mot n'est pas l'unité lexicale. Michel Le Guern constate que

«les dimensions des unités lexicales sont extrêmement variables, et il faudrait beaucoup de naïveté pour assimiler l'unité lexicale au mot» (Berrendonner, 1983, p. 120).

En effet, il y a entre le mot et l'unité lexicale un rapport du général au particulier. Tout mot est une unité lexicale puisqu'il peut constituer une entrée du dictionnaire. En revanche, l'unité lexicale n'est pas forcément un mot; elle peut être formée d'un ou de plusieurs mots⁽¹⁾. Il y a lieu de distinguer principalement quatre types d'unités lexicales:

2. Types d'unités lexicales

2.1. Le mot simple

Dans le premier type, l'unité lexicale est un mot simple. Un survol des entrées du dictionnaire, qu'il soit arabe ou non, montre clairement que le mot constitue la majorité écrasante des entrées. On peut en citer comme

(1) Nous n'adoptons pas le point de vue du *Dictionnaire de linguistique* (p. 282) qui considère la lexie comme étant «l'unité fonctionnelle significative du discours», et qu'elle est simple: elle peut être un mot comme (chien), composée: elle contient plusieurs mots intégrés ou en voie d'intégration comme (brise-glace), ou complexe: elle est une séquence figée comme «en avoir plein le dos», «C.G.T.», «les proverbes».

exemples en arabe (kalb), «Chien» en français, ('ištirâkiyyat), «Socialisme» en français. Peu importe pour nous que le mot simple soit formé d'un seul morphème, comme (kalb), «Chien» ou de plusieurs, comme ('ištirâkiyyat), «Socialisme», formée d'au moins trois morphèmes: la racine triconsonantique discontinue (š r k), le schème ('ifti^câl) et le suffixe (iyyat) du *mašdar šinâ^ciyy*. En effet, le morphème, qu'il soit lexical, comme le premier exemple (kalb), ou grammatical, comme (iyyat) dans le deuxième exemple ('ištirâkiyyat), est un constituant immédiat du mot qui est situé au niveau supérieur.

Contrairement au morphème, le mot se caractérise par sa déplaçabilité et son inséparabilité, c'est-à-dire par sa cohésion interne qui lui assure une autonomie syntagmatique sur l'axe linéaire de la chaîne parlée. Une racine comme (š r k) qui est un signe linguistique avec les deux faces du signe, un signifiant: les trois consonnes, et un signifié: l'idée générale de l'association qui existe entre les différents mots de la famille, n'est pas un mot, mais un morphème. En effet, son signifiant est formé d'éléments séparés qui n'ont pas d'autonomie syntagmatique. Il en est de même pour le schème qui n'est pas un mot, mais, un morphème déterminé par la disposition que prennent les consonnes et les voyelles lorsqu'elles se réalisent dans le mot, ('ic₁tic₂âc₃) dans ('ištirâk), où c₁ est la 1^{ère} consonne radicale, c₂ est la 2^{ème} et c₃ la 3^{ème}. Ce sont donc les voyelles, en fonction de leur timbre, durée et place qui déterminent le schème. Tout changement de l'un de ces trois éléments aboutit à un changement de schème: (fa^cal: c₁ac₂ac₃) est un schème différent de (fa^cl: c₁ac₂c₃), de (fa^cil: c₁ac₂ic₃), de (fâ^cil: (c₁a:c₂ic₃), etc. En revanche, les consonnes peuvent changer; c'est leur position qui compte. Ainsi (kalb), ('akl), (sam^c), (našr), (baḥt), etc. sont de même schème.

Le nombre de morphèmes dans un mot n'est pas un facteur déterminant de sa composition. Que le mot soit donc formé de deux ou trois morphèmes, ou plus encore, ne change pas sa nature. Il ne devient composé que lorsque deux de ses morphèmes sont des morphèmes lexicaux qui ont leur autonomie et qui sont donc des mots susceptibles de figurer dans un énoncé en tant que tels. Si ce n'est pas le cas, le mot est toujours simple, malgré les différents morphèmes qui le composent.

2.2. Le mot composé

La composition est définie par opposition à la dérivation. Celle-ci est définie dans le *Dictionnaire de linguistique* de la manière suivante:

«La dérivation consiste en l’agglutination d’éléments lexicaux, dont un au moins n’est pas susceptible d’emploi indépendant, en une forme unique. *Refaire*, *Malheureux* sont des dérivés; les éléments *re-*, *-eux* ne sont pas susceptibles d’emploi indépendant, tandis que *faire* et *malheur* sont des unités lexicales par elles-mêmes».

Cette définition basée sur l’affixation n’est valable que pour les langues dites «agglutinantes»: un préfixe comme (*re*), ou un suffixe comme (*eux*) est collé à un mot indépendant. Or, pour l’arabe dont le système morphologique est basé sur la flexion interne, la dérivation ne se fait pas par agglutination de préfixe ou de suffixe. Elle consiste en deux opérations consécutives : dans la première, on brise la forme du mot pour en extraire les consonnes radicales. Dans la deuxième on construit avec ces mêmes consonnes, dans leur ordre, une nouvelle forme. Cela veut dire que la dérivation est basée essentiellement sur le changement vocalique: les timbres des voyelles, leurs durées, et leurs positions. On peut, à côté de ce changement vocalique, faire éventuellement appel à certaines consonnes nommées «augment».⁽¹⁾

En revanche, la composition consiste à former un mot à partir d’éléments lexicaux susceptibles d’avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. Autrement dit, il s’agit de former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots.

Pierre Arnaud ajoute une condition supplémentaire: les éléments qui forment le mot composé doivent appartenir aux catégories des classes ouvertes. Sur la base de cette condition, il redéfinit la composition de la manière suivante :

«Un nom composé est une unité lexicale nominale résultant de l’assemblage

(1) Voir, à titre d’exemple, l’excellente définition d’Ibn Dihyat (m. 633h/1236c) rapportée par as-Suyûfî dans *al-Muzhir fî culûm al-luġat*: «al-’ištîqâq supprimer le surlignement şîġat min ’uġrâ ma’a t-tifâqihimâ ma’nâ wa maddat ’aşliyyat wa hay’at tarkîb lahâ li- yudalla biâ souligner ‘alâ ma’nâ l-’aşl bi-ziyâda mufîdat li ’ajlihâ ’iġtalafâ ħurûf-an ’aw hay’at-an ka ġârib min ġaraba wa ħadir min ħadira » (as-Suyûfî, n.d, p. 346).

de deux (ou récursivement de plusieurs) unités lexicales de classes ouvertes».

L'anglais fait massivement appel à la composition dans la création néologique. Il suffit de juxtaposer deux mots pour en former un troisième: (Police) + (Man) donne (Policeman) pour un «agent de police». Le français, beaucoup plus réticent, privilégie la dérivation. La composition n'a commencé à prendre de l'ampleur qu'avec le français moderne. C'était plutôt une composition savante avec inversement de l'ordre des composants. Aussi, dit-on, (Placoplâtre) composé du grec (Plakos «Plaque») et de (Plâtre) pour le «matériau se présentant sous forme de plaques de plâtre coulé entre deux feuilles de carton, qui sert de revêtement, d'isolant»; (Riziculture) composé de (Riz) et de (Culture) pour la «culture du riz»; (Filoguidé) composé de (Fil) et (Guidé) pour «guidé à partir d'un fil»; (Plateforme) ou (Plate-forme) composé de (Plat) et (Forme) pour indiquer «Terre-plein, surface plane et horizontale, plus ou moins surélevée». Plus tard, la composition «normale», i.e. sans inversement, commence à se développer. Alain Rey et Josette Rey-Debove mettent l'accent sur cette évolution de la composition en français:

«Nous pouvons donc maintenant, comme les anglophones, produire des composés courants de ce type en disposant du système sans inversion comme *jupe-culotte*, *voiture-bar* ou *abribus* (...). On voit comment, partie de règles très contraignantes, la composition des mots s'est libérée au profil de la néologie».

Toutefois, l'assemblage de deux ou de plusieurs mots ne produit pas toujours un seul type de mot composé. Il y a lieu de distinguer dans la composition, en fonction de la nature d'assemblage, trois types qui correspondent, en gros, à trois étapes dans la composition. Les produits composés peuvent être des termes dans les différents domaines scientifiques et techniques, tout comme dans le vocabulaire général. D'ailleurs, beaucoup de mots du vocabulaire général sont issus d'une «déterminologisation», ou un «étirement de sens» (Meyer et Mackintosh, 2000), tout comme beaucoup de termes sont issus d'une «terminologisation» obtenue par une spécification du sens (Dahmâni, 2013) des mots de la langue dite «commune» ou «ordinaire».

2.2.1. Mot composé intégré

Le premier type est celui des mots composés formés de mots complètement intégrés. Lorsque les deux mots de la composition sont intégrés, ils forment un seul mot, à l'image du mot simple, et ils apparaissent comme un seul mot dans la graphie. Les mots composants n'entretiennent pas des rapports syntaxiques entre eux et se comportent comme un seul bloc pour la formation de genre, de nombre, de détermination, etc. Exemples: le nom (Lampemètre) formé des deux noms: (Lampe) et (Mètre) et qui est un «appareil de mesure des caractéristiques des tubes électroniques»; le nom (Atribus) formé des deux noms (Abri) et (Bus) et qui est «un arrêt d'autobus équipé d'un abri pour les voyageurs», le nom (Portefeuille) composé du verbe (porter) et du nom (feuille) et qui signifie: «Carton double pliant et servant à renfermer des papiers», l'adjectif (Nonchalant) qui a donné lieu au nom (Nonchalance)⁽¹⁾, composé de l'adverbe (Non) et de l'adjectif (Chalant)⁽²⁾ de (Chaloir), pour qualifier celui «qui manque d'activité, d'ardeur par insouciance» etc.

Dans ces exemples, si le mot composé masculin peut avoir un féminin, il reçoit la marque du féminin à sa fin: (nonchalante) en face de (nonchalant), tout comme le mot simple: (habitant) et (habitante). Au pluriel, il prend un (s) à la fin: (portefeuille) et (portefeuilles). Ce dernier mot, formé d'un verbe et d'un nom, fonctionne comme un nom, le deuxième élément (feuille) n'est plus un complément d'objet direct du verbe (porter), même si c'était le cas avant la composition⁽³⁾. La différence entre le mot simple et le mot composé de ce

(1) Les autres composés avec (Non) sont séparés par un trait-d'union: (Non-conformité; Non-dit; Non-gage; Non-inscrit; Non-lieu; Non-paiement; Non-respect; Non-retour; Non-sens; etc.).

(2) Cet adjectif n'est pas en usage. Il n'y a pas une entrée (Chalant) dans le dictionnaire, mais, il y a une entrée du verbe impersonnel (chaloir).

(3) Toutefois, quelques mots composés et soudés dans la graphie peuvent parfois garder certaines des caractéristiques de leur ancien statut en tant que mots simples. Ainsi, le composé (Bonhomme) formé de l'adjectif (Bon) et du nom (Homme) se met au pluriel (Bonshommes) en ajoutant un (s) à la fin de l'adjectif et à la fin du nom, à l'instar du pluriel des associations libres. C'est comme si les deux mots étaient toujours séparés. Sans doute, le pluriel des deux mots séparés était-il bien vivant avant la fusion des deux mots, et le (s) prononcé devant un (h) muet (bōzom).

type réside dans le fait que le mot composé, contrairement au mot simple, est décomposable en deux mots: (Lampemètre) peut se décomposer en deux mots simples (Lampe) et (Mètre), alors que le mot simple (lamentablement), formé de plusieurs morphèmes, n'est pas décomposable en plusieurs mots.

En fin de compte, la différence entre un mot simple et un mot composé intégré peut se réduire à une affaire liée à l'histoire du mot. Un exemple typique est le mot (Gendarme) qui est un singulier composé de deux mots au pluriel: (Gens) et (Armes). Or, (Gendarme) est un singulier dont le pluriel est (Gendarmes) avec un (s) à la fin du mot, à l'instar de (Chien) et (Chiens). Le Français moyen ne se pose pas de question sur l'origine de (Gendarme) et ne sait, peut-être pas, qu'il provient des (gens d'armes)⁽¹⁾. L'histoire peut même se perdre et le mot composé intégré peut devenir un mot simple à proprement parler, pratiquement indécomposable. C'est le cas du mot composé (nonchalant) puisque le deuxième mot du composé: *(Chalant) n'est pas dans l'usage. Une fois oubliée l'histoire, le mot composé intégré ne diffère plus du mot simple.

Parmi les mots composés intégrés en arabe, on peut donner l'exemple du terme (ra'sumâl) «Capital» et ses deux dérivés: l'adjectif de relation: (ra'sumâliyy) «Capitaliste» et le *mašdar šinâ'i*: (ra'sumâliyyat) «Capitalisme». En effet, ces termes fonctionnent comme des mots simples dans le discours. (ra'sumaliyy) devient (ra'sumâliyy-at) au féminin, tout comme (kalb) donne (kalb(at) au féminin. Au duel et au pluriel: (ra'sumâliyy-ân) et (ra'sumâliyy-ûn) à l'instar du duel et du pluriel du mot simple: (kâtib-ân) «deux écrivains» et (kâtib-ûn) «écrivains». Pour la détermination, l'article (al) se trouve au début du mot composé intégré: (al/ar-ra'sumâliyy) à l'instar du mot simple (al/ar-rajul) «l'homme», contrairement à ce qui se passe lorsqu'il s'agit d'une association libre ou d'un mot composé dont les éléments ne sont pas intégrés. En effet, lorsque les deux mots ne sont pas intégrés, comme: (ra's + mâl), la détermination se fait en posant l'article devant le second mot, ce qui donne: (ra's + al-mâl). Enfin, la voyelle casuelle, ainsi que la nounation, apparaissent

(1) Le *Larousse* en ligne mentionne dans les expressions sous l'entrée (gens): «Gens d'armes, ancienne graphie de gendarmes» (consultation le 19 mars 2025).

à la fin de la dernière consonne du mot composé intégré: (ra'sumâliyy-u-n/ ar-ra'sumâliyy-u, ra'sumâliyy-a-n/ ar-ra'sumâliyy-a, ra'sumâliyy-i-n/ ar-ra'sumâliyy-i), alors que dans la composition libre ou dans une composition non intégrée, la voyelle casuelle apparaît à la fin du premier mot selon sa fonction dans la phrase, le deuxième mot est toujours au génitif: (ra's-u/a/i + mâliyy-i / mâliyy-i-n). Sur tous ces plans, le mot composé intégré fonctionne comme un mot simple.

Toutefois, la composition par juxtaposition de deux mots pose un sérieux problème en arabe. Les exemples que nous avons donnés sur cette juxtaposition: (ra'sumâl) «Capital», (ra'sumâliyy) «Capitaliste» et (ra'sumâliyyat) «Capitalisme» sont extrêmement rares. Ils sont d'ailleurs contradictoires et très mal présentés dans les dictionnaires arabes modernes: mots séparés une fois, liés une autre (ra'smâl / ra's mâl), et avec une vocalisation variable et incertaine, parfois dans le même dictionnaire: (ra'sumâl / ra'samâl/ ra'simâl)⁽¹⁾.

Contrairement à des langues agglutinantes comme l'anglais et le français, la composition est un phénomène très marginal et non productif en arabe pour, au moins, deux raisons:

- a. La première raison est liée au système morphologique de l'arabe et à la nature de la racine. Ce système est basé sur la flexion interne, c'est-à-dire sur le timbre de la voyelle, sa longueur et sa position. La racine est souvent formée de trois consonnes, parfois de quatre, rarement de cinq. Composer un mot à l'image de ce qui se passe en français aboutit *ipso-facto* à une unité qui a, au moins, six consonnes radicales. Or, il ne peut pas y avoir une racine à six consonnes. Les mots ainsi produits resteraient à la marge du système. Fusionner deux mots en un seul est donc, inévitablement, une composition par troncation (naħt) qui nécessite la chute d'une ou de plusieurs consonnes, et qui risque de rendre le mot méconnaissable.
- b. La deuxième raison est liée aux contraintes des systèmes de l'arabe. En effet, la marge gauche du mot arabe, droite en français, n'est pas libre:

(1) Voir, à titre d'exemples, ces entrées dans *al-Muġjam al-carabî al-'asâsî*, (1999); *al-Munġid fi al-luġa al-carabiyya al-muġâsira*, (2000); *al-Muġjam al-wasîl*, (2004); *Muġjam al-Ġanî az-zâhir* (2013)..

- Elle est occupée par une voyelle modale pour les verbes (u/a/Ø). Ex.:

ya-	K'TuB –	u/	a/	Ø
il	Ecrire	indicatif	subjonctif	apocopé

- Elle est occupée par une voyelle casuelle pour les noms, les adjectifs et les déverbaux (u/a/i). Ex.:

al –	KiTâB-	u/	a/	I
le	Livre	nominatif	accusatif	génitif

Juxtaposer deux mots implique donc, en plus de la troncation de consonnes, la chute de la voyelle casuelle ou modale du premier mot. Sinon, le mot composé resterait en dehors du système. C'est une opération contre-nature⁽¹⁾.

Al-Chihabi note qu'on avait proposé à l'Académie arabe du Caire des néologismes pour nommer quelques espèces: (baṭnuqadamiyyât) formé de (baṭn + qadam-iyy-ât) et (ra'suqadamiyyât) formé de (ra's + qadam-iyy-ât), mais qu'il avait refusé ces propositions, à juste titre d'ailleurs, au profit d'unités lexicales à composants séparées (baṭniyyât l-'aqdâm) et (ra'siyyât l-'aqdâm). D'autres exemples modernes sont cités: (mâward) pour «Eau de rose» et (mâzahr) pour «Eau de fleur». A ces deux exemples qui comportent une troncation: (mâ) pour (mâ'), «Eau», Rif'at Hazîm ajoute deux autres exemples: (qâ'immaqâm)⁽²⁾ et (ʿarḏhâl, ʿarḏhâlji) qui sont, dit-il, désuets.

2.2.2. Mot composé en cours d'intégration

2.2.2.1. Mots composés avec un trait d'union

(1) La plupart des exemples donnés du tarkîb mazjî dans une étude intéressante d'al-Hûlî (1969), ne sont pas des mots composés susceptibles de constituer des entrées du dictionnaire (noms propres étrangers, composés syntaxiques, etc.). Voir notre analyse de ce point dans notre livre sur la racine et la famille lexicale, sous presse.

(2) Le premier terme veut dire «celui qui remplace». Il s'agit de l'administrateur d'un district. sous l'autorité d'un muḥâfiz, ou un wâlî, qui gouverne une région. Son orthographe avec un seul /m/ non redoublé ne tient pas la route. Le second terme qui nomme quelqu'un au ministère de la justice pour écrire les doléances à la place des gens illettrés est du dialectal.

Souvent, avant une intégration totale, les mots composés dans des langues agglutinantes comme le français et l'anglais passent par une étape intermédiaire. Les deux mots en cours d'intégration sont liés avec un trait d'union dans la graphie. Les exemples sont très nombreux: (lave-linge; lave-mains; lave-vaisselle; procès-verbal; sèche-cheveux; sèche-linge, etc.). Beaucoup de ces composés à mi-chemin figurent dans le dictionnaire en tant que sous-entrées sous l'entrée du premier mot, parfois sous les deux. Dans la série d'entrées des mots composés avec (porte) du verbe (porter) comme premier élément, on constate une longue liste -qui va s'allonger encore- de mots composés avec un trait d'union, comme: (Porte-avions, Porte-aiguille; Porte-aiguilles, Porte-allumettes; Porte-clés; Porte-documents; etc.) à côté de mots composés intégrés: (Portefaix; Portefeuille; Portemanteau; Portemine). Sans doute, quelques mots composés en cours d'intégration vont suivre le chemin. D'autres doivent attendre encore.

Le trait d'union, variable d'un dictionnaire à l'autre, et d'une édition à l'autre du même dictionnaire, n'est sans doute pas un simple artifice graphique. C'est plutôt un indice de l'évolution des composants et de leur pétrification liée à leur fréquence d'emploi et à leur utilisation comme une seule unité institutionnalisée «disponible pour le locuteur ou ses interlocuteurs comme expression toute faite qui peut être incorporée dans d'autres énoncés».

Dans un ouvrage intitulé: *Les composés timbre-poste*, Pierre Arnaud rassemble quelque huit-cents unités de mots composés avec N1+N2. Les quelques exemples qu'on peut rencontrer dans la graphie arabe de deux mots séparés par un trait d'union relèvent plutôt d'une imitation du modèle occidental de type: (indo-européen). On trouve, par exemple, dans la traduction des «langues indo-européennes»: (luġât hindû-'ûrûbiyyat) avec un trait d'union, ou sans trait d'union: (hindû 'ûrûbiyyat), ou en un seul mot: (hindû'ûrûbiyyat) (Mseddi, 1984, p. 165) ou encore: (hindiyyat-'ûrûbiyyat) (Baalbaki, 1990, p. 244) et (hindiyyat 'ûrûbiyyat)⁽¹⁾, ou (hind-'ûrûbiyyat).

2.2.2.2. Les sigles et les acronymes

(1) (Arab League Educational Cultural and Scientific Organization, 1989, p. 67).

Un cas particulier dans ce type de mots composés en cours d'intégration mérite un développement. Il s'agit des sigles et des acronymes. Un sigle est, généralement, défini comme étant l'ensemble des lettres initiales des mots qui désignent des organismes, des partis, des associations, des entreprises, etc., comme l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.), la Société Nationale des Chemins de fer Français. (S.N.C.F.), etc. Cependant, la siglaison n'est pas réservée à la désignation. Elle peut être utilisée aussi comme abréviation d'une unité lexicale composée de plusieurs mots. Exemples: le Train à Grande Vitesse (T.G.V.), l'Offre Publique d'Achat (O.P.A.), l'Organisation Non Gouvernementale (O.N.G.), etc. C'est cet emploi qui nous intéresse ici puisqu'il s'agit d'unités lexicales du dictionnaire général de langue.

Chaque lettre initiale est suivie d'un point dans la graphie pour indiquer qu'il s'agit d'une abréviation, à ne pas confondre avec la lettre au début du mot simple. Dans une certaine mesure, ces points de séparation sont des points de liaison qui assurent la cohésion des constituants. Ils jouent, dans le dictionnaire, le rôle joué par le trait d'union dans le mot composé en cours d'intégration. C'est un indice formel d'une suite de caractères ininterrompue qui justifie l'entrée dictionnaire. C'est donc le sigle, et non pas le mot composé dont il est l'abréviation, qui a une entrée dans le dictionnaire. Ainsi, le (Train à grande vitesse) n'a pas une entrée dans le *PR*. Il est présent dans l'analyse du mot (Train) avec un renvoi à l'entrée: (T.G.V.). Il en est de même pour (Offre Publique d'Achat) et (Offre Publique de Vente) qui renvoient aux entrées (O.P.A.) et (O.P.V.), ce qui montre clairement que le sigle fonctionne comme une unité lexicale qui est un mot composé en cours d'intégration. Elle n'aura le statut du mot simple que lorsqu'elle aura une graphie simple: perte des points de liaison et perte des majuscules. (OGM) pour (Organisme Génétiquement Modifié) n'a plus les points de liaison. Mais, il est toujours avec des majuscules. Exemple:

«OGM n.m.: Abréviation de organisme génétiquement modifié. (Les OGM sont des êtres vivants dont l'ADN a été modifié par génie génétique.]... [Les OGM issus de la mutagenèse ne sont pas concernés par cette loi, aussi sont-ils souvent qualifiés d'OGM cachés par les opposants à ces produits.))»

(Larousse en ligne, 21-3-2025).

Certains sigles sont prononcés comme des mots C.A.P.E.S. [*kapes*] qui est un Certificat d’Aptitude Pédagogique à l’Enseignement du Second degré). Ils sont appelés «acronymes» et ils peuvent, à ce titre, être à la base d’une création lexicale d’autres mots, comme c’est le cas avec l’O.N.U. qui est prononcé comme un sigle avec des lettres séparées, et comme un mot (*onu*), ce qui a donné le dérivé (*Onusien*).

Le phénomène existe également en arabe, mais, il est moins répandu. Souvent, les sigles s’y présentent sous la forme d’un mot. Exemples: (Ḥamâs حماس) qui est un acronyme (.ح.م.اس) de (حركة المقاومة الإسلامية), «Mouvement de résistance islamique», et (FaṬḤ فتح) qui est un acronyme inversé (.ف.ت.ح) de (ف.ت.ح) pour désigner (حركة التحرير الفلسطينية), «Mouvement de libération palestinien».

2.2.3. Mot composé non intégré

Il s’agit dans ce type de mots composés qui restent séparés dans la graphie. Leurs limites sont floues en raison de l’absence d’un critère formel pertinent pour les identifier et les distinguer des composés libres. Les exemples de ce type sont extrêmement nombreux dans les entrées des dictionnaires spécialisés, et extrêmement limités dans les entrées des dictionnaires généraux. On peut en donner comme exemples en français des unités lexicales comme (chemin de fer; fil de fer; hors service; libre arbitre; pomme de terre; etc.). Ces exemples sont bel et bien des unités lexicales formées de deux ou plus de deux mots, même s’ils sont séparés dans la graphie.

Les mots qui forment le composé entretiennent entre eux les mêmes rapports syntaxiques entretenus dans les associations libres. Ces rapports sont plus clairs dans une langue casuelle comme l’arabe. Ainsi dans le mot composé (’âḍân-u l-fil-i), autre nom du (*qulqâs*) «Caladium», les deux composants: (’âḍân) et (al-fil) restent séparés et entretiennent entre eux un rapport d’annexion, tout comme dans l’association libre (*kutub-u l-walad-i*) «Les livres de l’enfant», ou encore (’âḍân -u l-fil-i) «Les oreilles de l’éléphant» qui n’est pas une unité lexicale. On peut identifier ces composés non intégrés grâce à deux types de critères:

- a. Des critères syntaxiques: le mot composé n’accepte pas, en totalité ou

en partie, les variations et les manipulations de l'association libre: antéposition, postposition, insertion d'un élément extérieur, reformulation, etc. Ainsi, le mot composé ('âdân -u l-fil-i), «Caladium» n'accepte pas les manipulations de l'association libre ('âdân al-fil) «Les oreilles de l'éléphant»: *(al-'âdân allatî li l-fil; 'âdân ṭawîla li l-fil; etc.). Il en est de même pour d'autres unités lexicales: ('umm al-[°]ayn), «La pupille», ('umm- [°]âmir) qui est le (dabu[°]) «L'hyène», etc. Un bel exemple du dialectal: dawâ + 'aḥmar (Litt. Médicament rouge), «Mercurochrome» qui ne peut pas s'opposer, bien sûr, à *(dawâ 'aḥḍar; 'abyaḍ; 'aswad, etc.), contrairement à l'association libre: (qalam 'aḥ-mar) qui peut s'opposer à d'autres couleurs.

b. Des critères sémantiques: Le mot composé non intégré forme une unité sur le plan sémantique. Il peut avoir un seul mot simple comme correspondant dans une autre langue, parfois, dans la même langue. Le composé ('âdân-u l-fil-i) correspond au mot simple «Caladium» en français, et au mot simple arabe (qulqâs).

Le plus grand nombre de mots composés non intégrés en arabe est de type (N + N) en rapport d'annexion, puis de type (N + Adj.) en rapport d'identification: qualifié + qualifiant:

a. Mot composé avec une relation d'annexion (N + N). Le premier nom est analysé en fonction de ses rapports avec les autres constituants de la phrase, le deuxième est toujours au génitif, en rapport d'annexion avec le premier. Exemples:

'âdân- u/ a/ i + al- fa'r- i

Oreilles nomin. accus. géni. [de] le/la/les souris génitif

«Oreille-de-souris/myosotis»

b. Mot composé avec une relation d'identification (N + Adj. épithète). Le premier terme occupe les fonctions imposées par ses rapports avec les autres constituants de la phrase, le deuxième est une épithète qui qualifie le premier et prend ses voyelles casuelles: Exemples:

ṭâba[°]- un/ an/ in + barîdiyy- un/ an/ in

Timbre nomin. accus. géni. postal nomin. accus. géni.

«Timbreposte»

A ces deux types très fréquents dans les composés non intégrés il faut

ajouter un nouveau type, mal connu. Formellement, il est composé de deux noms, comme dans le premier type: (N + N). Toutefois, la relation entre les deux noms n'est pas une relation d'annexion, mais, une relation d'identification dans laquelle le deuxième nom joue, syntaxiquement, la fonction d'une épithète, à l'image du second type (N + Adj). On peut en donner quelques exemples anciens et des exemples qui se multiplient à l'époque moderne. Parmi les exemples anciens, on peut citer: (kâtib-un °adl-un) pour le «notaire», que les grammairiens interprètent comme (N + Adj), à savoir (kâtib-un °âdil-un), «Litt. un écrivain juste», mais que nous interprétons comme deux noms «Un écrivain, la justice-même» et qui est donc plus intense que la simple qualification par «juste». En clair, le rapport entre les deux termes n'est pas un rapport de qualification, mais, un rapport d'équivalence. Cet homme n'est pas juste; il est la justice. La relation sur le plan sémantique est une relation prédicative.

A l'époque moderne, les exemples se multiplient: (luġat-un 'umm-un), «Langue mère» pour la langue maternelle, celle de la mère; (luġat-un maṣdar-un) et (luġat-un hadaf-un), «Langue source» et «Langue cible», (rajul-un diḡda°-un), «Homme grenouille», etc.

3. Evolution des mots composés

Les unités lexicales du premier type, celui des composés intégrés, sont des unités simples. Elles sont stables, même si la stabilité du lexique est relative. Les deux autres types, en cours d'intégration ou non intégrés, sont susceptibles d'évoluer. La comparaison des mots composés dans deux dictionnaires du français, le *PR* (*Le Petit Robert*) et le *PL* (*Le Petit Larousse*) et de plusieurs éditions du même dictionnaire montre, d'une part, le statut incertain des mots composés à un moment donné et, d'autre part, l'évolution de ce statut. A l'exception d'une centaine d'exemples que nous allons voir dans le dictionnaire français, les composés non intégrés ne sont pas des entrées du dictionnaire général de langue; ils peuvent être des sous-entrées, ou apparaître dans les développements de l'article. La situation est également floue pour les composés en cours d'intégrations séparés par un trait d'union. Ils sont des entrées, des

sous entrées, ou des exemples sous l'entrée. Cela dépend de l'appréciation du lexicographe, ou de la fréquence d'emploi. *Bébé-éprouvette*, *Oreille-de-souris* et *Pause-café*, par exemples, sont des entrées dans le *PL*, mais, pas dans le *PR*. (*Assurance vie*) n'est pas une entrée du *PR*. Il figure avec deux mots séparés, comme exemple sous l'entrée (*Assurance*) à la suite d'une autre expression: (*Assurance sur la vie*). Dans l'édition 2022 du *PR* et dans le *Robert en ligne*, il est toujours sous (*Assurance*), mais, avec un trait d'union (*Assurance-vie*), ce qui signifie qu'il a franchi un pas susceptible de lui permettre d'accéder plus tard au statut d'entrée⁽¹⁾.

La comparaison des mots composés dans les dictionnaires français semble suggérer que l'évolution est à sens unique. En effet, si on représente par (X Y) les deux mots séparés par un blanc de l'unité lexicale on constate que cette représentation peut évoluer dans le sens suivant:

X	Y	→	X - Y	→	XY
Abri	Bus		Abri-bus		Abribus
Assurance	Vie		Assurance-vie		xxxxxxx
Nature	Morte		xxxxxxx		xxxxxxx

Contrairement au schéma de l'évolution du mot composé en français, le schéma de base du mot composé en arabe (X Y), à l'exception de certains cas extrêmement rares, comme (ra'sumâl), ne peut pas évoluer: il n'y a pas de composés en cours d'intégration avec un trait d'union, et il n'y a que quelques rares exemples de composés intégrés. Le sens de l'évolution est donc toujours le suivant:

X	Y	→	X	Y
'âdân	al-fa'r	→	'âdân	al-fa'r

(1) Les versions en ligne permettent plus de liberté dans la recherche et peuvent ne pas se soumettre aux contraintes du dictionnaire papier. Ainsi, on peut chercher dans le *Larousse en ligne* : Appareil photo, Papier peint, Sucre glace, Café filtre et Pause-café. Dans le *Robert électronique*, on trouve bébé-éprouvette et Oreille-de-souris, mais pas pause-café.

4. Mot composé et entrée du dictionnaire

4.1. L'entrée du dictionnaire

L'entrée du dictionnaire est définie de la manière suivante: «On appelle *entrée* en lexicographie le mot servant d'adresse dans un dictionnaire». Une entrée se présente souvent en début de ligne, en caractères différents du reste et suivie de deux points qui la séparent du corps du texte qui la définit. L'ensemble des entrées forment ce qu'on appelle la macrostructure du dictionnaire.

Toutefois, le terme (*madḥal*) qui est le correspondant arabe du terme (*entrée/entry*) présente quelques spécificités. On peut s'en rendre compte en regardant sa définition dans le grand dictionnaire de l'Académie Arabe du Caire:

«*Madḥal*: (dans la terminologie des lexicographes) *entry*: l'une des branches de la (*mâddat*) -c'est-à-dire (*al-jadr al-luḡawī*)- et de ses dérivés: verbes, noms et adjectifs»⁽¹⁾.

Les «lexicographes dont il est fait référence dans cette définition du grand dictionnaire de l'Académie sont les lexicographes occidentaux. La preuve: cette intrusion du terme anglais correspondant (*entry*)⁽²⁾ qui fait irruption après l'indication du domaine (dans la terminologie des lexicographes). En effet, le terme anglais renvoie à une structure simple du dictionnaire de mots européen qui classe les mots sur un seul niveau, selon leur ordre alphabétique. Or, le grand dictionnaire de l'Académie du Caire, ainsi que les dictionnaires arabes de la Tradition, ne sont pas des dictionnaires de mots⁽³⁾. Leur macrostructure

(1) «المدخل: ... و في اصطلاح المعجميين entry : أحد فروع المادة -أي : الجذر اللغوي- ومشتقاتها من الأفعال والأسماء والصفات».

(2) Ce dictionnaire, monolingue, ne donne pas les correspondants anglais de ses entrées arabes.

(3) Quelques *dictionnaires* de mots appelés «alphabétiques» ont vu le jour, à commencer par *al-Marjī'* d'al-^cAlāyilī, et *ar-Rā'id* de Jubrān Mas'ūd et à finir par *al-Ġanī az-zāhir* d'Aboulaazem en 2013, ainsi que de nombreux dictionnaires scolaires. Sauf indication contraire, il s'agit des dictionnaires généraux de langue, et non point des dictionnaires spécialisés qui classaient les termes en fonction de leur première lettre. (Voir notre livre sur les dictionnaires des mots; sous presse).

est complexe. Elle a, au moins, deux niveaux dans sa forme la plus simplifiée:

a. Le niveau des racines classées phonétiquement en fonction des zones d'articulation dès le premier dictionnaire avec al-*Halîl* (170-175h/786-791c), puis par ordre alphabétique, ou alphabétique inversé durant plus de douze siècles. Les dictionnaires de la Tradition sont fondamentalement des dictionnaires des familles.

b. Le niveau des mots sous les racines. Généralement, les mots sont présentés sans classement apparent⁽¹⁾, même si on peut déceler parfois une tendance, non systématique, à classer les mots en fonction de leurs rapports sémantiques (*al-Muḥkam* d'Ibn Sîdah) ou formelles (*al-ʿUbâb* d'aṣ-Ṣaġânî). La macrostructure complexe à deux niveaux peut être schématisée dans le tableau suivant :

K										
niveau 1	racines	...	K T B							...
niveau 2	mots		kâtîb	maktûb	kitâb	maktab	kataba	mukâtabat	etc.	

Tableau des niveaux de la macrostructure⁽²⁾

4.2. Mots composés et entrées dans le dictionnaire français

Malgré le principe fondamental de la primauté de l'oral en linguistique, c'est l'écrit qui semble s'imposer dans la macrostructure du dictionnaire, du moins du dictionnaire papier. La graphie apparaît d'emblée comme un principe

(1) Parfois, le mot n'y a pas d'entrée, à proprement parler. Il peut figurer dans plusieurs endroits et il peut ne pas avoir une définition. Voir notre livre sur la racine et les familles de mots, une relecture des théories de la racine; sous presse.

(2) Le Dictionnaire de la linguistique (p p. 11-12) mentionne ces deux niveaux en arabe dans sa définition du terme «adresse», synonyme du terme «entrée» qui est un calque de l'anglais (entry): «La tradition lexicographique de certaines langues (ex.: l'arabe) impose un adressage à deux niveaux: une super-adresse, la racine, regroupant les adresses (au sens A ci-dessus), le sens A mentionné indique «le regroupement (adressage) des formes flexionnelles sous une adresse».

directeur, non seulement dans l'organisation des entrées du dictionnaire, mais aussi dans le choix même de ses entrées qui semblent être des mots graphiques, dans ce sens qu'elles doivent se présenter comme une suite de caractères ininterrompus⁽¹⁾. Du coup, une unité dont les mots composants sont séparés ne devraient pas former des entrées:

«Les termes composés dont les composants ne sont pas réunis par le trait d'union et qui sont ainsi séparés par un blanc ne sont pas reconnus comme des entrées» (Dubois, 1971, p. 62).

En fonction de la succession de caractères dans les entrées du dictionnaire, on peut identifier quatre types d'entrées dans le dictionnaire français:

- a. une suite de caractères ininterrompus dans la graphie. C'est le cas standard. Il peut s'agir d'un mot simple, comme chien, ou d'un mot composé ayant le statut du mot simple, comme: Portefeuille, Portemanteau, Atribus, Nonchalant, etc.
- b. une suite de caractères liés par un trait d'union. Ex. Choux-fleur, Arc-en-ciel, etc.
- c. une suite de caractères liés avec des points. Ex. les sigles: T.G.V., O.P.A., A.D.N., etc.
- d. une suite de caractères séparés par un blanc. Ex.: Pomme de terre, Nature morte, etc.

Dans le dernier type qui n'obéit pas au principe directeur, les caractères sont interrompus par un blanc entre les deux mots du composé. Mais, on doit souligner que leur nombre est extrêmement limité: moins d'une centaine sur 60000 entrées dans le *PR* (p. XI). La majorité de ces entrées sont des emprunts: *Boat people*, *Modus vivendi*, *Stricto sensu*, ou des mots français à double orthographe: *Moyen âge* et *Moyen-âge*, ou des mots composés qui renvoient

(1) Evidemment, le contraire n'est pas vrai. Une suite ininterrompue de caractères n'est pas forcément une entrée. Exemple cette suite ('anulzimukumûhâ) «Pourrons-nous vous l'imposer?» (Coran, 11/28)

﴿قَالَ يَا قَوْمِ أَرَأَيْتُمْ إِن كُنْتُمْ عَلَىٰ بَيْتَةٍ مِّن رَّبِّي وَأَنَانِي رَحْمَةً مِّنْ عِنْدِهِ فَعَمَّيْتُ عَلَيْكُمْ أَنلَزْتُكُمْ هَا وَأَنْتُمْ لَهَا كَارِهُونَ﴾

à des sous-entrées: *Bon marché* → *Marché*, *Bon sens* → *Sens*, *Compte rendu* → *Compte*, *Fil de fer* → *Fil*, etc.

Ces données confirment la primauté de la graphie dans le choix des entrées. Peu importe la forme phonique, souvent très différente de la forme écrite. La suite ininterrompue de caractères apparaît comme un passage obligé pour acquérir le statut d'entrée. Cette suite n'est qu'une preuve de la pétrification du mot composé dans l'usage, ce qui permet au lexicographe de le reconnaître et l'autorise à lui consacrer une entrée dans le dictionnaire.

4.3. Mot composé et entrée dans le dictionnaire arabe

Si le dictionnaire français peut attendre et espérer un changement graphique du mot composé non intégré avant de lui consacrer une entrée, le dictionnaire arabe n'aura rien à attendre. En effet, les composés non intégrés ne peuvent pas évoluer avec le temps pour devenir comme les mots simples. En revanche, des composés syntaxiques libres peuvent, éventuellement, se figer et devenir des unités lexicales à l'image des mots composés non intégrés. Toutefois, les composants gardent leurs rapports syntaxiques et ne peuvent presque jamais évoluer pour former une suite ininterrompue dans la graphie. Il y a toujours un espace blanc entre les deux éléments pour les deux raisons expliquées plus haut: le nombre maximal de consonnes radicales dans le mot et la fonction de sa finale, casuelle ou modale.

Traditionnellement, le dictionnaire général arabe est un dictionnaire de familles et non pas un dictionnaire de mots. Il rassemble les mots de la famille sous une entrée qui n'est autre que la racine qui est l'élément commun entre tous les membres de la famille. Or, le mot composé n'appartient pas aux familles de ses constituants. Il ne peut donc être classé sous la racine du premier mot, ni sous celle du second. Ainsi, ('âḍân al-fa'r) n'a pour racine, ni ('ḍ n), ni (f ' r). D'ailleurs, en l'absence de dérivation à partir de ce mot composé, il n'aura pas de racine. Néanmoins, Il peut être traité sous le premier mot, sous le deuxième, ou sous les deux, à la fois.

Le dictionnaire général de mots a fait son apparition au milieu du siècle dernier. Le classement alphabétique des mots composés non intégrés, c'est-à-

dire séparés par un blanc, pose les mêmes problèmes posés dans le dictionnaire français. Force est de constater que le nombre de ces mots dans le dictionnaire arabe reste extrêmement limité. Ce dictionnaire, lui aussi, est très attaché au mot simple, un attachement lié à l'identification traditionnelle du mot à l'unité lexicale, et à la difficulté de distinguer le mot composé du composé syntaxique libre, les frontières entre les deux catégories étant souvent floues et difficiles à établir. On peut donc constater que la tradition lexicographique basée sur la graphie du mot est très enracinée et ne risque pas de changer dans un avenir proche.

BIBLIOGRAPHIE

Références

- Al-Chihabi, l'émir Moustafa. (1995). *Al-Muṣṭalaḥât al-ʿilmiyyat fî al-luġat al-ʿarabiyyat fî l-qadîm wa l-ḥadîṭ* (3^{ème} éd). Dâr Şâdir, Beyrouth.
- Arnaud, P. (2003). *Les composés Timbre-Poste*. Presses Universitaires de Lyon, Travaux du CRTT.
- Arnaud, P. (2004). *Le nom composé, données sur seize langues*. Presses Universitaires de Lyon, Travaux du CRTT.
- Baalbaki, Ramzi. (2019). *Tartîb l-mawadd dimna l-jadr l-wâhid. Al-Abḥât*, Vol. 67, n° 1, pp. 68-95.
- Dahmânî, Zakia. (2013). *Al-muṣṭalaḥ bayn at-taʿmîm wa t-taḥṣîs fî l-qâmûs al-ʿâmm*. in Hamzé, Hassan (éd.). *Le terme scientifique et technique dans le dictionnaire général*, Travaux du CRTT, Dâr wa maktabat al-Hilâl, Beyrouth, pp. 91-105.
- De Saussure, F. (1985). *Cours de linguistique générale*, édition Tullio de Mauro, Paris, Payot.
- Dubois, J., et Claude. (1971). *Introduction à la lexicographie: le dictionnaire*, Librairie Larousse, Paris.
- Garde, P. (1978). *Le mot russe: forme et fonction de ses éléments morphologiques*. in C.L.O.S., Publications de l'Université de Provence, n° 11, 1978, pp. 9-43.

- Hamzé, Hassan. (2021). *La terminologie scientifique et technique arabe entre rupture et continuité. Academic Journal of Modern Philology*, vol. 13, pp. 133-148.
- Hamzé, Hassan. (2013). *Les parties du discours dans le dictionnaire général*. in Hamzé, Hassan (éd.). *La terminologie scientifique et technique dans le dictionnaire général*, Dâr al-Hilal, Beyrouth, pp. 21-41.
- Hamzé, Hassan. (2021). *Mot composé et entrées dans les dictionnaires français et arabes*. in Herreras, José Carlos., et Françoise Guérin (éds.). *Langues et environnement social et culturel, Actes du XLIIe colloque international de linguistique fonctionnelle, Paris, EME Editions, Louvain-la-Neuve*, pp. 163-169
- Hamzé, Hassan. (2021). 'Aqsâm al-kalim fî l-^carabiyyat, fî l-'usus an-nazariyyat li l-qismat at-tulâtiyyat . *Revue Lisâniyyât*, vol/ 27, n° 1, pp. 67-128.
- Hamzé, Hassan. (n.d). *Un nouveau paradigme de «mots composés» en arabe*. in Mohamed Hafid et al. (éds.). *Linguistics, Planing, Cognition, and Education*, Amman, Dâr Kunûz al-ma^crifat (1^{ère} éd). Vol. 2, pp. 13-34.
- Hasan, Abd al-Ḥamîd. (1969). *Kalimat 'an al-murakkab al-mazjî'*, in *Kitâb fî 'uṣûl al-luġa*. Le Caire, Académie Arabe du Caire, pp. 53-54.
- Hazîm, Rif'at. (2000). *At-tarkîb al-mazjî fî al-^carabiyyat al-mu^câṣirat. Majallat ad-dirâsât al-luġawiyyat*, Vol. 2, n° 1, pp. 192-207.
- Al-Hûlî, Amîn. (1969). *'Baḥṭ ^cammâ yusammâ al-murakkab al-mazjî*. in *Kitâb fî 'uṣûl al-luġa*, Le Caire, Académie Arabe du Caire, pp. 55-61.
- Berrendonner, Alain., Michel Le Guern., et Gilbert Puech. (1983). *Principes de grammaire polylectale*. Presses Universitaires de Lyon, pp. 113-159.
- Lyons, J. (1980). *Sémantique linguistique*, (Durand et Boulonnais, traduction.). Paris, Librairie Larousse.
- Meyer, Ingrid., et Kristen, Macintosh. (2000). «L'étirement» du sens terminologique: aperçu du phénomène de la déterminologisation. in Béjoint, Henri., et Philippe, Thoiron (éds.). *Le sens en terminologie*,

- Presses Universitaires de Lyon, Travaux du CRTT, pp. 199-217.
- Sîbawayhi. (1971-1977). *Kitâb* (Abd as-Salâm Hârûn, éd.). Le Caire, al-Hay'a mişriyya al-^câmmat li l-kitâb.
 - Sinno, Ahyaf., Gérard, Gihamy., et Hiba, Chbaro Sinno. (2010). *Mawsû^cat muşţalahât al-^culûm an-naḥwiyyat* (1^{ère} éd). Beyrouth, Maktabat Lubnân nâşirûn.
 - As-Suyûtî, Jalâl ad-dîn. (n.d). *Al-Muzhir fî ^culûm al-luġat wa 'anwâ^ciha* (3ème éd). Muḥammad 'Aḥmad jâd al-Mawlâ, Muḥammad Abû al-Faḍl Ibrâhîm, ^cAlî Muḥammad al Bijâwî, éds.). Le Caire, Maktabat Dâr at-turât.

Dictionnaires

- al-Ḥalîl, b. Aḥmad. (1988). *Al-^cAyn*. (Mahdî al-maḥzûmî et Ibrâhîm as-sâmurrâ'î, éds.). Beyrouth, Mu'assasat al-'A^clamî.
- Fassi Fehri, Abdelkader. (2009). *A Lexicon of Linguistic Terms, English–French–Arabic* (1ère éd). Beyrouth, Dâr al-kitâb al-jadîd.
- ^cAbd Allâh al-^cAlâyilî. (1963). *Al-Marjî^c* (1ère éd). Beyrouth, Dâr al-mu^cjam al-^carabî, vol. 1.
- Ibn Sîdah. (2000). *Al-Muḥkam wa l- muḥît al- 'a^czam* (1ère éd). (Abd al-Ḥamîd Hindâwî, éd.). Beyrouth, Dâr al-kutub al-^cilmîyyat.
- *Al-Mu^cjam al-^carabî al- 'asâsî*. (1999). al-Munazzama al-^carabiyyat li t-tarbiyat wa t-taqâfat wa l-^culûm. Larousse.
- *Al-Mu^cjam al-kabîr*. (en cours) édition de l'Académie arabe du Caire.
- *Al-Mu^cjam al-wasî^t*. (2004), édition de l'Académie arabe du Caire, Maktabat ash-shurûq ad-dawliyya.
- *Al-Munjid fî l-luġat al-^carabiyyat al-mu^câşirat*. (2000). Beyrouth, Dâr al-Maşriq, al-Maktabat aš-şarqîyyat, (1^{ère} éd).
- aš-Şaġânî. (1981). *Al-cUbâb az-zâḥîr wa l-lubâb al-fâḥîr*. (Muḥammad Ḥasan Âl yâsîn, éd.). (lettre f), Baghdad, Dâr ar-Rašîd.
- Jubrân, Mas^cûd. (1992). *Ar-Râ'id* (7ème éd.). Beyrouth, Dâr al-^cilm li l-malâ'yîn.
- Mseddi, Abdessalem. (1984). *Dictionnaire de linguistique, Fran-*



çais-Arabe, Arabe-Français. Maison arabe du livre.

- Baalbaki, Ramzi. (1990). *Dictionary of Linguistic Terms, English-Arabic* (1ère éd). Beyrouth, Dar El-Ilm lilmalayin.
- Larousse en ligne. (n.d.). (consulté le 29/8/2021), <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- *Le Petit Larousse*. (1998). Les Editions Françaises Inc, Canada.
- *Le Petit Robert*. (2022). Dictionnaire Le Robert.
- *Le Petit Robert*. (2004). Dictionnaire Le Robert, SEJER.
- *Le Robert, Dictionnaire en ligne*. (n.d.). (consulté le 16/3/2025), <https://dictionnaire.lerobert.com/>
- Abou el aazm, Abdelghani. (2013). *Muʿjam al-Ġanî az-zâhir* (1^{ère} éd). Rabat, Muʿassasat al-Ġanî.
- *Unified Dictionary of Linguistic Terms, English-French-Arabic*. (1989). (Arab League Educational Cultural and Scientific Organization), Tunis.
- *Unified Dictionary of Linguistic Terms, English-French-Arabic*, (2002). (Arab League Educational Cultural and Scientific Organization), Casablanca.